

Alerte rouge à Red-on-line

STRESS AU TRAVAIL

**Communiqué
aux salariés,
le 5 juin 2013**

Nous informons nos collègues du groupe Infopro Digital que ce mardi 4 mai 2013 un nouveau fait grave s'est produit dans notre société.

A la suite d'un bref entretien avec le dirigeant de Red-on-line (ROL), une juriste a été évacuée par les pompiers en toute urgence au CHU. Hospitalisée pour la nuit, elle est aujourd'hui en arrêt maladie.

C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que le personnel de ROL subit cette situation inacceptable. Les salariés sont très affectés par ce climat délétère qu'impose la direction de ROL.

La veille, la direction avait annoncé aux déléguées du personnel qu'une nouvelle enquête (non indépendante) serait réalisée auprès des salariés. Les salariés restent extrêmement dubitatifs quant à l'impact réel de cette «enquête bis» qui pourrait permettre à la direction d'imposer ses vues et de mettre encore davantage sous pression les salariés de ROL.

Nos craintes sont fondées. Les retombées de la précédente enquête réalisée en 2012 ont produit une dégradation de nos conditions de travail :

- **la surcharge de travail permanente** des équipes déjà en sous-effectif ;
- **l'attitude managériale agressive** du dirigeant qui s'étonne que les salariés de ROL se retrouvent en pleurs, en arrêt maladie ou soient évacués par les pompiers ;
- **la non-reconnaissance du travail**, avec une distribution de primes au compte-gouttes et non fondée sur des critères objectifs et justes, notamment au vu du chiffre d'affaires considérable et en perpétuelle augmentation de l'entreprise.

La liste des signaux d'alerte et des troubles ne cesse de s'allonger :

- explosion des arrêts maladie ;
- plainte déposée au pénal par l'ancienne déléguée du personnel pour harcèlement moral ;
- turn-over élevé ;
- usage d'antidépresseurs par des salariés très jeunes...

Les déléguées du personnel ne cessent d'alerter la direction sur ces signaux inquiétants qui agissent gravement sur la santé des salariés. Un diagnostic de non-conformité aux obligations de l'employeur en matière de prévention établi par les juristes ROL, dont c'est le métier, a été remis à la direction.

Mais aujourd'hui, la prévention n'est plus d'actualité ! Les risques se sont transformés en faits, et **le stress au travail est le quotidien des salariés ROL**. Les salariés, mobilisés et unis, demandent instamment à la direction du groupe :

- **le départ du dirigeant actuel de la société ;**
- **la création de 9 postes** à temps plein de juristes pour les trois services concernés ;
- un signal fort, cohérent et juste pour **des augmentations s'adressant à tout le personnel de ROL et qui prennent en compte les inégalités recensées actuellement**. Celles-ci devront être accordées dès le mois de juin.



INFO'COM-CGT RED-ON-LINE

Déléguée syndicale : Emilie Pezzopane • 06 68 54 91 75

Déléguée du personnel : Coralie Mazars • 06 77 77 09 62

rol@infocomcgt.fr

la
info'com-cgt
SALARIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION